



RP « La baie du Mont Saint-Michel »

Label national : 362/22



Carolles-plage vue du Pignon Butor



L'île des Landes La pointe du Grouin

RP « La baie du Mont Saint-Michel »

REGLEMENT

- Le CODEP-35-ILLE-ET-VILAINE organise contrôle et homologue la Randonnée Permanente de cyclotourisme appelée « La baie du Mont Saint-Michel » (Manche-Ille-et-Vilaine).
- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- Les participants non licenciés à la FFCT sont assurés au minimum en RC par l'organisateur.
- Les participants doivent respecter le code de la route et les règles de sécurité en général et posséder une assurance personnelle.
- Ils doivent respecter la nature et l'environnement
- Les mineurs devront obligatoirement être accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- Le correspondant ou créateur de la RP envoie les différents documents obligatoires ou facultatifs après l'inscription du participant.
- Le carnet de route et les localités de contrôles:
Pontorson - Carolles ou Saint-Jean-le-Thomas - Mont Saint-Michel – Cancale – Dol-de-Bretagne
Le participant fera apposer un cachet-souvenir sur son carnet de route mentionnant le nom de la localité de contrôle (ou photo du vélo devant le panneau)
 - La Randonnée étant à caractère touristique, il n'y a pas de délai imposé
 - Le cyclotouriste s'engage à suivre le circuit défini dans son intégralité.
 - Le carnet de route sera renvoyé au correspondant pour homologation
 - Les sites BPF-BCN : Mont Saint-Michel (50) – Cancale (35)
 - Un souvenir (facultatif) (diplôme) pourra être acquis après homologation du carnet de route pour le tarif de ___ euros
 - Le montant de l'inscription est de :
 - 5 euros (licencié FFCT) 8 euros (non licencié FFCT)



A vélo tout est plus beau !

Fédération Française de CycloTourisme RP « La baie du Mont Saint-Michel » Patrimoine mondial de l'UNESCO

35-ILLE-ET-VILAINE 50-MANCHE

Randonnée Permanente de Cyclotourisme

Label national : N° 362/22

2 Circuits : 115 km – 118 km

Dénivelé total : 1379 m

- Créateur : Serge Massot



Mont Saint-Michel





RP « La baie du Mont Saint-Michel »

Label national : 362/22

Organisation : « CoDep35-Ille-et-Vilaine »

. La baie du Mont Saint-Michel : une randonnée cyclotouriste empruntant les routes au plus près du littoral : des routes parfois submersibles entre les polders et les herbus, où paissent les moutons de pré-salés. Le mont Saint-Michel haut-lieu de pèlerinage depuis des siècles est devenu une référence pour les touristes du monde entier. La construction millénaire du site, son architecture audacieuse appelée « merveille de l'occident » laisse au visiteur des images inoubliables. Sur la route de ces deux circuits, de petites plages et stations balnéaires, comme Carolles ou Saint-Jean-le-Thomas, une petite ville construite autour de sa cathédrale et qui a conservé des maisons anciennes (Dol-de-Bretagne), les panoramas sur la baie du haut des collines de Champeaux et de la Pointe du Grouin. Enfin, à déguster l'huître plate du centre ostréicole de Cancale et les moules de bouchots du Vivier-sur-Mer.

Bonne route sur ce territoire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

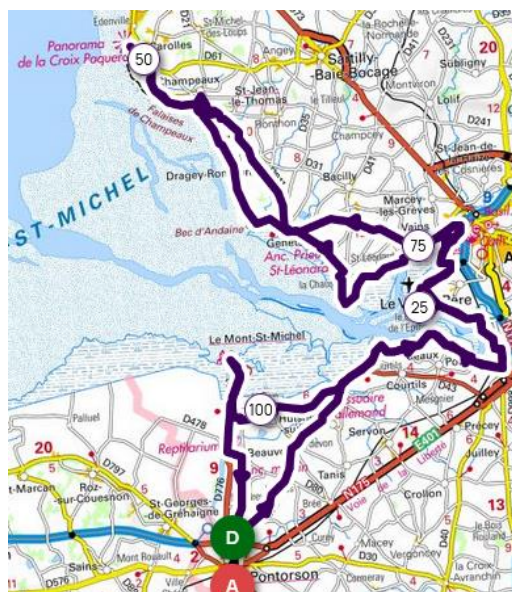


RP « La baie du Mont Saint-Michel »

Label national : 362/22

35-Ille-et-Vilaine 50-Manche

Créateur : Serge Massot



C1-Circuit normand (OPENRUNNER-fond de carte IGN)



C2-Circuit breton (OPENRUNNER-fond de carte IGN)

Carte routière : IGN TOP 100 N°115

Bulletin d'inscription

RP « La baie du Mont Saint-Michel »

Label national : 362/22

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL:

VILLE:

Tél.:

Courriel:

NOM DU CLUB:

N° FFCT DU CLUB:

N° LICENCE FFCT:

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter dans son intégralité.

Je règle mon inscription par chèque à l'ordre de

« CoDep35-Ille-et-Vilaine cyclo »

Fait à : le :

SIGNATURE

CONTACT :

FRANCOISE PANNETIER

10, rue des Riaux 35610 PLEINE-FOUGERES

Port.: 06 70 42 72 12

« francoise.pannetier@hotmail.fr »

Attention : !! La sécurité du cyclo : la circulation automobile est particulièrement accentuée en période estivale sur les routes du littoral : la prudence et la vigilance sont indispensables, pour la réalisation de cette RP.